



Le 30 juin 2011

L'honorable Deb Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Bureau de la ministre
Édifice Hepburn, 10^e étage
80 rue Grosvenor
Toronto, ON
M7A 2C4

OBJET : Rapport annuel de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins

Madame la Ministre,

Au nom de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins, j'ai le plaisir de présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2010-2011.

La Commission demeure engagée dans les initiatives exposées dans ce rapport et déterminée à assurer l'excellence du service qu'elle fournit à la population ontarienne.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Vivek Rao'.

Vivek Rao, DM, PhD, F.R.C.S.(C), F.A.H.A.
Commission de révision des paiements effectués aux médecins

c.c. Lori Coleman, directrice générale, Secrétariat des conseils de santé, et
registratrice, Commission de révision des paiements effectués aux médecins



Le 30 juin 2011

D^r Vivek Rao
Président
Commission de révision des paiements effectués aux médecins
151 rue Bloor Ouest, 9^e étage
Toronto, ON M5S 2T5

Cher D^r Rao,

J'ai le plaisir de vous présenter un rapport au nom du Secrétariat des conseils de santé. Le Secrétariat apporte à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) un soutien complet en matière administrative, financière et de gestion des cas. Il offre également un soutien semblable à d'autres tribunaux d'arbitrage et assure le traitement des paiements pour d'autres services liés à la santé.

Au cours de cette première année d'existence de la CRPEM, le Secrétariat a lui fourni des conseils et du soutien afin qu'elle ait un cadre opérationnel pour traiter les dossiers d'appels ainsi qu'une structure de gouvernance alignée sur les dispositions de la *Loi sur l'assurance-santé* et sur la « Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes ». Les principaux accomplissements incluent la gestion d'un peu moins de dix dossiers d'appels, l'animation d'une séance d'orientation pour tous les membres, ainsi que la coordination et la mise au point finale des règles provisoires de pratique et de procédure.

La CRPEM est financée par le Trésor par l'entremise de la Direction des services de santé et du Secrétariat. Il est impossible de donner tous les détails des dépenses car elles sont particulières aux organismes financés par le Secrétariat. Vous remarquerez que les dépenses comme les salaires et les installations ne figurent pas dans les données financières de la page 10 car beaucoup de ressources sont partagées avec d'autres tribunaux d'arbitrage, et il faudrait déterminer arbitrairement la portion à attribuer à la CRPEM. Cependant, le Secrétariat tient compte de ces dépenses dans le cycle de planification financière et elles sont transmises au Ministère. Le Secrétariat demeure déterminé à travailler avec la CRPEM et ses membres pour appliquer de solides pratiques de contrôle afin de réduire les dépenses tout en conservant l'accès à la justice.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles et je me réjouis de continuer à diriger les services qui apportent du soutien à la Commission de révision des paiements effectués aux médecins.

Je vous prie d'agréer, Cher D^r Rao, l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice générale,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Lori Coleman'.

Lori Coleman
Secrétariat des conseils de santé, et
registratrice, Commission de révision des paiements effectués aux médecins

TABLE DES MATIÈRES

A.	Message du président	4
B.	Mandat de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins	5
C.	Accomplissements de la Commission	6
D.	Rendement de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins	
	Opérationnel	8
	Financier	9
E.	Composition	10
F.	Personnel du Secrétariat des conseils de santé	11

A. MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que président de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins, j'ai le plaisir de rendre compte des activités de la CRPEM pour l'exercice 2010-2011.

La Commission de révision des paiements effectués aux médecins a pour mandat de tenir des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements. Pendant la période couverte par ce rapport annuel, la CRPEM s'est concentrée sur les étapes préliminaires visant à l'établir comme une commission fonctionnelle, à éduquer ses membres et à gérer les dossiers d'appels.

Les principales réalisations, détaillées dans la section des accomplissements, ont touché l'accessibilité, la gouvernance, et la formation des membres. Je désire souligner deux initiatives marquantes :

1. Un cadre de travail opérationnel a été établi pour le traitement des dossiers d'appels et la structure de gouvernance. Le protocole d'entente a été remis à la ministre de la Santé et des Soins de longue durée; les lignes directrices sur les conflits d'intérêts ont été remises au commissaire aux conflits d'intérêts, et les règles provisoires de pratique ont été rédigées et approuvées.
2. Les membres de la CRPEM et le personnel de soutien du Secrétariat des conseils de santé ont suivi une formation et une séance d'orientation qui ont servi à énoncer les principaux objectifs et le mandat de la Commission afin d'offrir le meilleur service à la clientèle au public.

Je suis heureux de travailler avec des collègues et du personnel qui partagent un engagement envers la fonction publique. L'année prochaine, la Commission de révision des paiements effectués aux médecins continuera d'améliorer la prestation des services en devenant une figure plus publique grâce à la création de son site Web et en lançant des initiatives clés de liaison avec les intervenants.

B. MANDAT

La Commission de révision des paiements effectués aux médecins (CRPEM) est un organisme d'arbitrage créé par l'article 5.1 de la *Loi sur l'assurance-santé* (LAS). Elle exerce ses pouvoirs et responsabilités conformément à la LAS et à l'annexe 1 de cette loi, ainsi qu'en vertu de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*, L.R.O. 1990 et du pouvoir que lui confère la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, L.R.O. 2006.

La CRPEM tient des audiences concernant les différends entre les médecins et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet des paiements. Quand un programme de formation et d'autre aide ne conduisent pas à la résolution d'un différend entre un médecin et le directeur général, la CRPEM offre un processus d'appel indépendant où le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministre de la Santé et des Soins de longue durée n'entrent pas en jeu.

ÉNONCÉ DE MISSION

La Commission de révision des paiements effectués aux médecins se fait un devoir de fournir le service de la plus haute qualité au public et d'être un précieux partenaire pour la prestation des soins de santé en Ontario.

C. ACCOMPLISSEMENTS DE LA CRPEM

Tout au long de la période couverte par ce rapport annuel, la CRPEM a obtenu du succès dans divers domaines qui lui ont permis d'élaborer sa prestation de services à la population ontarienne. Conformément à son champ de compétence et à son mandat, et en vertu de la LAS, elle a accompli ce qui suit :

- Recrutement et formation des membres :
 - o Le 28 avril 2010, le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé 27 membres à la CRPEM : 20 médecins et 7 membres du public.
 - o Le 16 juin 2010, les membres de la Commission et le personnel du Secrétariat ont assisté à une séance d'orientation qui a porté sur la compétence de la Commission, la conduite des membres et des questions administratives. Chaque membre a reçu un manuel de formation.
 - o Le 16 juin 2010, les membres ont tenu un scrutin pour élire les dirigeants. Le D^r Vivek Rao a été élu à la présidence, M^{me} Ruby Wong et le D^r Ross Male ont été élus à la vice-présidence.
 - o Le 8 décembre 2010, M^{me} Ruby Wong a démissionné de la CRPEM. Un plan est en place pour élire un nouveau vice-président membre.
 - o Le 12 janvier 2011, le personnel du Secrétariat des conseils de santé a suivi une formation sur la gestion des dossiers, le service à la clientèle, les processus généraux de facturation et les demandes de renseignements à la CRPEM.
- Gouvernance :
 - o **Règles provisoires de pratique** : Le 14 janvier 2011, la CRPEM a approuvé les règles provisoires de pratique. Elles visent à offrir un processus équitable, ouvert, accessible et compréhensible aux parties et aux autres personnes concernées; à faciliter et à améliorer l'accès et la participation du public; à encourager la coopération entre les parties; à assurer l'efficacité et la rapidité des procédures; à aider la Commission à s'acquitter de son mandat pendant qu'elle élabore les règles finales à mettre en œuvre ultérieurement.
 - o **Protocole d'entente** : Le président a signé le 16 décembre 2010 un protocole entre la ministre de la Santé et des Soins de longue durée et le président de la CRPEM et l'a soumis pour approbation à la ministre. Le but de ce protocole est d'établir les responsabilités respectives de la ministre de la Santé et des Soins de longue durée et de la Commission de révision des paiements effectués aux médecins (représentée par son président); de clarifier les rôles et responsabilités de la ministre, du président et du sous-ministre; d'énoncer les attentes en matière d'arrangements opérationnels, administratifs, financiers, de vérification et de production de rapports entre la Commission et la ministre. Le protocole fait partie des documents de régie exigés dans la « Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes ».
 - o **Lignes directrices sur les conflits d'intérêts** : Elles ont été remises au commissaire aux conflits d'intérêts le 8 avril 2011. La *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario* énonce les règles relatives aux conflits d'intérêts qui établissent les normes de conduite des fonctionnaires. Les fonctionnaires sont en situation de confiance et ont la responsabilité d'accomplir leurs tâches avec intégrité. Les règles sur les conflits d'intérêts les aident à agir honorablement et à éviter les situations où leurs intérêts privés peuvent influencer leur devoir et leurs responsabilités dans la fonction publique.

- Gestion des cas :
 - o Depuis sa création, la CRPEM a reçu neuf cas. Quatre ont été retirés avant les conférences préparatoires au réexamen, un a été retiré après une conférence préalable à l'audience, un a été fermé sur le plan administratif et trois sont en attente d'une conférence préalable à l'audience.
- Accessibilité
 - o La CRPEM est déterminée à appliquer les principes énoncés dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en veillant à ce que ces personnes aient la même possibilité que les autres d'accéder aux services de la CRPEM et d'en bénéficier. La CRPEM a répondu aux exigences établies dans les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.

D. RENDEMENT OPÉRATIONNEL DE LA CRPEM

La CRPEM est un tribunal indépendant d'arbitrage qui tient des audiences et rend des décisions sur des différends entre des médecins de l'Ontario et le directeur général de l'Assurance-santé au sujet de paiements.

DOSSIERS REÇUS	1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2011
Total reçu	9

Les renseignements ci-dessous détaillent la charge de cas et les activités concernant les affaires présentées à la CRPEM.

SOMMAIRE DE LA CHARGE DE CAS	1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2011
Charge de cas active au début de la période	0
Dossiers reçus	9
Total de la charge de cas	9
Total des affaires menées	0
Total des affaires résolues*	6
Charge de cas active à la fin de la période	3

*Inclut les affaires fermées sur le plan administratif ou résolues avant l'audience.

CONFÉRENCES PRÉPARATOIRES TENUES	1 ^{er} avril 2010 – 31 mars 2011
Total des conférences préparatoires tenues	1

E. RENDEMENT FINANCIER DE LA CRPEM

DESCRIPTION ¹	2010-2011
Honoraires journaliers ^{2 & 3}	23 280
Services juridiques indépendants	37 557
Communications	84
Voyage ⁴	2 295
Inscription à des conférences	350
TOTAL	\$63 568

¹ Tous les chiffres sont en dollars canadiens et n'incluent pas la TVH.

² Pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 : membre du public = 398 \$; vice-président = 491 \$; membre médecin = 664 \$

³ Inclut l'éducation, l'administration et le temps de transport.

⁴ Inclut les dépenses de voyage et de logement.

F. COMPOSITION DE LA CRPEM AU 31 MARS 2011					
Nom de famille	Prénom	Ville	profession	DÉBUT DU MANDAT	ÉCHÉANCE DU MANDAT
Balitsky	Tammy	Toronto	Public – Service social	28 avril 2010	27 avril 2012
Barron	Philip	Kanata	Médecin – Chirurgien général	28 avril 2010	27 avril 2012
Beaton	Melanie	London	Médecin – Médecine interne, gastroentérologie	28 avril 2010	27 avril 2012
Bested	Alison	Toronto	Médecin – Hématologie clinique	28 avril 2010	27 avril 2012
Blunt	Marie Elizabeth	Sarnia	Médecin – Obstétrique et gynécologie	28 avril 2010	27 avril 2012
Boltman	Marilyn	Toronto	Public – Service de consultation en service social	28 avril 2010	27 avril 2012
Bridgeo	David	Windsor	Médecin – Médecin de famille	28 avril 2010	27 avril 2012
Dias Costa	Fernando	Toronto	Médecin – Chirurgie esthétique	28 avril 2010	27 avril 2012
Davidson	John	Kingston	Médecin - Psychiatrie	28 avril 2010	27 avril 2012
Dev	David A.	Woodbridge	Public - Droit	28 avril 2010	27 avril 2012
Egerton	Catherine E.	London	Public – Gestionnaire de comptes financiers	28 avril 2010	27 avril 2012
Goldberg	Ronn	Thornhill	Médecin – Radiologie diagnostique	28 avril 2010	27 avril 2012
Goldstein	Sandra	Ottawa	Public – Règlement extrajudiciaire des différends	28 avril 2010	27 avril 2012
Gumienny	Jacqueline	Kingston	Public - Droit	28 avril 2010	27 avril 2012
Gupta	Samir	Toronto	Médecin - Dermatologie	28 avril 2010	27 avril 2012
Hector	Ian	Thornbury	Médecin - Psychiatrie	28 avril 2010	27 avril 2012
Kao	Shawn	Etobicoke	Médecin - Pédiatrie	28 avril 2010	27 avril 2012
Lau	Helena	Oakville	Médecin - Gastroentérologie	28 avril 2010	27 avril 2012
Male	Ross	Paris	Médecin – Médecin de famille	28 avril 2010	27 avril 2012
Mitchell	Marianna K.	Whitby	Médecin - Pédiatrie	28 avril 2010	27 avril 2012
Mohammad	Naveed	Mississauga	Médecin – Médecine d’urgence, traumatisme	28 avril 2010	27 avril 2012
Nicolle	Michael	London	Médecin – Médecine neuromusculaire et électrodiagnostic	28 avril 2010	27 avril 2012
O’Brien	Simon	Kingston	Médecin - Psychiatrie	28 avril 2010	27 avril 2012
Rao	Vivek	Toronto	Médecin – Chirurgie cardiothoracique	28 avril 2010	27 avril 2012
Varty	Christopher	Toronto	Médecin - Anesthésie	28 avril 2010	27 avril 2012
Waddell	James	Toronto	Médecin – Chirurgie orthopédique	28 avril 2010	27 avril 2012

G. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2011

Membre du personnel	Poste
Lori Coleman	Registraire
Sara van der Vliet	Registraire adjointe
Tanya Perdikoulis	Adjointe de direction/recherche
Shonna Olendy	Adjointe de direction/recherche
Natalya Demyanenko	Coordonnatrice de la gestion des cas
Ruth Reynolds	Coordonnatrice de la gestion des cas
Maureen Baker	Agente de gestion des cas
Sofiea Choudhary	Agente de gestion des cas
Andrew Clifford	Agente de gestion des cas
Anna Dunscombe	Agente de gestion des cas
Sandra Evora	Agente de gestion des cas
Kate Franklin	Agente de gestion des cas
Alpha Abera	Adjointe administrative
Jada Fung	Adjointe administrative
Peggy Lau	Adjointe administrative
Andrea McKenzie	Adjointe administrative
Sarah Oliver	Adjointe administrative
Shanti Persaud	Adjointe administrative
Mathanan Kailas	Administrateur principal de la technologie et des systèmes opérationnels
Aravindh Ramalingam	Analyste du soutien aux systèmes
Rushi Patel	Agent des systèmes